

## **Comment est née l'idée de cette Permanence ?**

Elle a été en quelque sorte imposée par les circonstances ; bien que les difficultés n'aient pas manqué par sa réalisation, il faut remarquer que Notre-Dame de Lourdes et Sainte Bernadette nous ont visiblement aidés.

Déjà en 1934, Frank Duff, qui accompagnait le premier pèlerinage irlandais à Lourdes, avait demandé au Cardinal Gerlier (alors évêque de Tarbes et Lourdes) l'autorisation d'y fonder un groupe : "Vous êtes ici chez vous", lui avait répondu le Prélat. Malgré cet accueil spontané, en raison des événements de l'époque, aucune suite n'a pu être donnée dans l'immédiat. Ce n'est qu'en 1948 que la Légion de Marie fut implantée à Lourdes. Puis, en décembre 1955 un terrain nous était offert, sur lequel – après bien des péripéties – devait être construite la Permanence actuelle.

Pour comprendre la nécessité de ce centre, il faut faire un petit retour en arrière et remonter à 1940, en pleine occupation. Cette date ne peut passer inaperçue et il est difficile de ne pas y voir un sourire de Notre-Dame et l'aide discrète de Sainte Bernadette, à qui Miss O'Brien avait confié la réalisation de son projet.

Le groupe prospère, la guerre prend fin et notre irlandaise va pouvoir enfin circuler en France.

## **IMPLANTATION À LOURDES**

Cependant, en 1948, dans le diocèse de Lourdes, fief de la Sainte Vierge, la Légion de Marie n'est toujours pas implantée. Fort heureusement, Sainte Bernadette a pris la Légion de Marie sous sa protection et elle guide tout naturellement Miss O'Brien vers Lourdes où le premier groupe est formé le 8 décembre 1948. Là aussi, la date est à retenir : elle porte la signature de Notre-Dame. Un premier groupe est formé, grâce à M. Abadie de l'Hôtel St Jean, un deuxième à la pension St Roch, avec l'aide de Melle Bourreau et de Mme Cassel, juive convertie, le directeur spirituel étant M. l'abbé Lelaure. L'existence de ces groupes est rapidement connue ; le mouvement étant international, la Légion de Marie existe déjà dans plusieurs pays et les pèlerins légionnaires affluent.

Le Conseil National envisage alors la création d'une permanence à Lourdes. Par l'intermédiaire de Mgr Méricq, curé de Lourdes, une salle paroissiale, rue de Bagnères, est mise à la disposition des légionnaires (ils la partagent avec d'autres mouvements, dont l'A.C.G.F.). Au cours de l'été 1953 une permanence est ainsi assurée deux heures par jour avant la procession du Saint Sacrement par 4 légionnaires extérieurs à Lourdes. Ils se relaient, offrant une partie de leurs vacances au service de Notre-Dame.

## **ACTE DE FOI**

Les légionnaires de Lourdes participent à leur hébergement en leur assurant pour une somme modique le logement, route de Pau, et les repas, Avenue Peyramale. Tous ces longs déplacements, y compris la bibliothèque roulante de la rue de Bagnères jusqu'au Sanctuaire, imposaient beaucoup de fatigue aux permanents qui acceptaient toutes ces contraintes avec beaucoup d'abnégation.

Par contre, les pèlerins légionnaires se plaignaient de ne pouvoir, faute de temps, prendre contact avec la permanence, trop éloignée des Sanctuaires. La seule solution était donc de trouver un toit pour la Légion de Marie, plus accessible et plus commode pour tous.

A cette fin, de nombreuses démarches sont entreprises en vain. Sans se décourager, les légionnaires tentent ce que la Légion de Marie appelle "l'action symbolique", c'est-à-dire une démarche en esprit de foi, même si humainement la chose ne paraît pas possible, sachant que rien n'est impossible à Dieu. Dans cet esprit, il est décidé de faire une démarche auprès de Mgr Théas. Monseigneur est très bienveillant mais, bien entendu, n'a rien à proposer. Toujours sans réponse, les recherches continuent. La Providence nous conduit alors vers M. et M.me Lanoë, soeur de M.me Colomer qui pouvait disposer d'un terrain avec une maison. A notre grande surprise, à quelque temps de là, M.me Colomer-Soubirous nous fait savoir qu'elle offre à la Légion de Marie et le terrain et la maison. Le cadeau de Notre-Dame de Lourdes, par la bonté de M.me Colomer, était vraiment de taille.

Aussitôt, des travaux sont accomplis pour accéder à la propriété, et un petit pont de bois jeté sur le canal. Reconnaissants et enthousiastes, les permanents prennent aussitôt possession de la maison, pour se livrer à de travaux de nettoyage et d'aménagement sommaire pour les 3 mois de l'été 1956 : cloison, peinture, aménagement de la salle d'accueil, de quelques petites chambres furent les seules améliorations envisagées.

Tout cela se fait très rapidement, et l'inauguration a lieu en juillet 1956, en présence de 5 Évêques, dont Mgr Théas et Mgr Suenens, à l'occasion du premier pèlerinage légionnaire belge.



La première équipe en juillet 1956. A côté de Germaine, mgr Théas, Evêque de Tarbes et Lourdes

Chaque année, le nombre de permanents grandit. Aux 4 pionniers de l'été 1953 succèdent, en 1954, 13 légionnaires français. En 1955 on compte 19 permanents dont 2 belges, 2 séminaristes et 3 prêtres. Déjà la nécessité de repousser les murs se fait sentir. La petite salle du rez-de-chaussée s'avère vite trop petite pour accueillir les 40 à 50 pèlerins du soir, dont certains, regroupés sur la partie couverte du canal, ne peuvent participer à la rencontre que de l'extérieur.

## LA MAISON S'AGRANDIT



### La maison en 1958, centenaire des apparitions

D'autre part, la permanence procure aux légionnaires une formation apostolique et mariale, qui ne peut être réalisée qu'au sein d'une équipe unie. Rien ne permettait encore de loger les légionnaires hommes qui, chaque soir regagnaient leurs chambres assez éloignées de la maison.

Il faut donc construire. Dès la fin de la saison 1956, des plans et des devis sont établis. M. Soulas, entrepreneur, dirige la construction, aidé de F. Martial, architecte, directeur de l'École des Beaux-Arts à Liège, ancien permanent lui-même. Nous devons aussi à des élèves des Beaux-Arts la décoration de certaines pièces.

Quant au plan financier, la Légion de Marie n'ayant ni biens, ni compte en banque, il repose uniquement sur la générosité des légionnaires français, belges et suisses et l'aide de la Providence.

En 1958, année du centenaire des apparitions, l'agrandissement prévu dans le prolongement de la maison est terminé. Déjà au cours de cette année, le livre d'or de la permanence relate le passage de visiteurs célèbres : le Père Mc Grath, D.S. emprisonné après une héroïque résistance et expulsé de Chine, S. E. le Cardinal Tisserant, Légat du Pape au Congrès Marial de septembre 1958.

## UN SERVICE

En dépit des travaux, la vie apostolique s'est organisée : accueil à la permanence, campings, visites qui nous ont été confiées par Mgr Théas, bibliothèque roulante permettant des contacts après la procession du Saint Sacrement.

Puis vint l'idée de faire un chemin de croix ; il a lieu tous les vendredis. Les permanents préparent une méditation pour chaque station. Commencé à 10 ou 12, il se termine en

redescendant avec 150 ou 200 personnes. Beaucoup posent des questions sur Lourdes, d'où l'idée de se retrouver l'après-midi pour parler du message de Lourdes. Devant l'affluence, cette initiative est continuée par M. l'abbé Lelaure, D.S. de la Légion de Marie de Lourdes, aidé par une équipe de légionnaires de Paris, avec la collaboration de l'A.C.G.F. Devant le nombre croissant de pèlerins isolés, les Sanctuaires prennent en charge l'organisation. Nous avons jeté les jalons de ce qui est devenu, avec le Père Point, le Pèlerinage d'un jour.



### [La bibliothèque roulante](#)

Merci à tous les légionnaires de toutes races et nationalités qui depuis 70 ans se relaient bénévolement au service de Notre-Dame et de leurs frères.